

Places limitées



Places limitées

VOYAGE-CONFÉRENCE À BOSTON

À l'occasion d'un voyage à Boston, bénéficiez de deux (2) formations¹ reconnues par le Barreau du Québec dans un cadre innovateur. Un concept unique à petit prix !

CONFÉRENCIERS : Me Daniel Gardner : Le droit des transports et les accidents : à chacun son régime (**ACCREDITÉE POUR UNE DUREE DE 2 HEURES**)

Me Dominic Roux : L'interprétation du droit de l'emploi applicable au Québec à la lumière du droit international du travail liant le Canada : une voie incontournable ? (**ACCREDITÉE POUR UNE DUREE DE 2 HEURES**)

QUAND : Départ le vendredi 26 mars 2010, à 10h00, du Pavillon De Koninck (côté Nord), Université Laval
Retour le dimanche 28 mars 2010 en soirée

COÛT : 350 \$/personne, en occupation double
250 \$/personne, en occupation quadruple
(Incluant la formation, le transport et l'hébergement pour deux (2) nuitées au très luxueux *Liberty Hotel* : www.libertyhotel.com)
L'avocat inscrit peut être accompagné d'un non-membre du Barreau

INFORMATION : Mme Stéphanie Émond 529-0301, poste 0
secretariat2@quebec.barreau.qc.ca

***** AVANT DE VOUS INSCRIRE, LISEZ ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT *****

- Le nombre de places est limité;
- Par le biais d'une personne désignée, les participants devront s'inscrire par groupe de 2 ou 4 (occupation double ou quadruple) et identifier les participants au moment de l'inscription pour faciliter le jumelage dans les chambres ;

¹ Une troisième conférence d'une durée de deux (2) heures pourrait également vous être offerte.

- De préférence, le paiement devrait être fait par la personne désignée pour tous les membres de son groupe, mais des paiements séparés seront acceptés. Dans ce dernier cas, le moment de la réception du dernier paiement constituera le moment où sera comptabilisée l'inscription de tous les membres du groupe ;
- L'inscription est non-remboursable;
- Assurez vous d'avoir un passeport valide ou un permis de conduire Plus (PC Plus) ou une carte d'identité Plus (CI Plus) ;
- Vous devrez souscrire à une assurance voyage ;
- À l'embarquement, il vous sera demandé de présenter votre passeport (ou le permis de conduire Plus, ou une carte d'identité Plus) et votre attestation d'assurance voyage, sans quoi l'embarquement vous sera refusé;
- Tout refus d'embarquement ne donnera pas droit à un remboursement;
- L'horaire et les autres modalités seront communiqués par courriel après l'inscription ;
- Les participants sont libres de leur temps entre les conférences ;
- À titre informatif, une partie de hockey opposant les Bruins aux Flames de Calgary aura lieu le samedi 27 mars, à vous de vous procurer des billets si ce match vous intéresse !

- Fiche d'inscription -

VOYAGE-CONFÉRENCE À BOSTON : du 26 mars au 28 mars 2010

Participant 1 (Personne responsable de l'inscription)

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Année d'admission au Barreau : _____

Carte de crédit VISA : Numéro : _____ Exp. : _____ **chèque***

Signature de la personne responsable : _____

J'autorise qu'on prélève sur ma carte le montant d'inscription pour les autres membres de mon groupe

Participant 2

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Année d'admission au Barreau : _____

Carte de crédit VISA : Numéro : _____ Exp. : _____ **chèque***

Signature : _____

Participant 3

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Année d'admission au Barreau : _____

Carte de crédit VISA : Numéro : _____ Exp. : _____ **chèque***

Signature : _____

Participant 4

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Année d'admission au Barreau : _____

Carte de crédit VISA : Numéro : _____ Exp. : _____ **chèque***

Signature : _____

Avant le 1^{er} mars 2010, faire parvenir la fiche d'inscription **accompagnée de votre paiement par carte de crédit VISA ou par chèque*** à l'ordre de « **Jeune Barreau de Québec** » au 300, boul. Jean-Lesage, RC-21 (casier #1) Québec (Québec) G1K 8K6 ou par télécopieur au 418 522-4560.

Aucun remboursement pour toute annulation.